

**SOMMET
DE QUÉBEC**
sur les
changements
climatiques

LES ACTES

DU SOMMET DE QUÉBEC SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

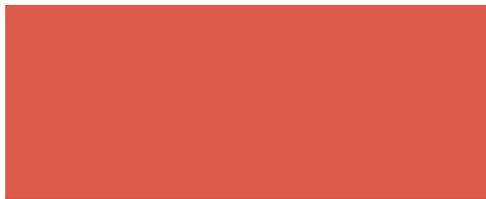


TABLE DES MATIÈRES

Introduction	1
Mot de bienvenue du premier ministre du Québec, M. Philippe Couillard	3
Session « Les changements climatiques : à quoi le Canada peut-il s’attendre? »	7
Intervention conjointe de M. Alain Bourque, directeur général du consortium Ouranos, et de M. Paul Kovacs, directeur général de l’Institut de prévention des sinistres catastrophiques	7
Déjeuner-conférence avec M^{me} Christiana Figueres, secrétaire exécutive de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques	9
Session « Défis énergétiques et climatiques : des solutions communes »	11
Intervention de M. Mark Kenber, président-directeur du Climate Group	11
Déclaration des premiers ministres des provinces et des territoires du Canada	13
Annexes	17
Annexe 1 : Programme du Sommet	17
Annexe 2 : Présentation « Les changements climatiques : à quoi le Canada peut-il s’attendre? »	21
Annexe 3 : Feuillet d’information « Principales actions des provinces et des territoires en matière de lutte contre les changements climatiques ».....	51





© Éric Labonté, MCE

INTRODUCTION

Le 14 avril 2015 à Québec a eu lieu le Sommet de Québec sur les changements climatiques. Celui-ci était une initiative du premier ministre du Québec, M. Philippe Couillard, annoncée à l'issue de la réunion d'août 2014 du Conseil de la fédération. Il s'agissait d'une première rencontre au plus haut niveau décisionnel des provinces et des territoires du Canada consacrée à la lutte contre les changements climatiques.

Le Sommet s'est tenu à un moment stratégique dans le contexte des négociations internationales sur le climat. La 21^e Conférence des Parties (CdP21) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), qui se tiendra à Paris en décembre 2015, constitue une échéance cruciale pour l'avenir du régime climatique international, son objectif étant d'aboutir à l'adoption d'un nouvel accord international ambitieux et universel pour la période post-2020.

Dans ce contexte, le Sommet de Québec sur les changements climatiques avait pour raison d'être la volonté de mieux tirer profit de la diversité et de l'ampleur des actions menées par l'ensemble des provinces et des territoires.

En mettant de l'avant les actions des provinces et des territoires du Canada, le Sommet a été une occasion de montrer que la contribution des États fédérés et des régions à la lutte planétaire contre les changements climatiques est importante et nécessaire. La participation de M^{me} Christiana Figueres, secrétaire exécutive de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, a notamment permis aux premiers ministres d'aborder la préparation de la CdP21 dans le cadre de leurs échanges.

Plus précisément, les objectifs du Sommet étaient de :

- Mettre en commun les expériences et la vision de chaque province et territoire concernant les coûts et bénéfices de la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et ceux de l'adaptation aux conséquences des changements climatiques;
- Favoriser les échanges sur les meilleures pratiques pour réduire les émissions de GES et sur les occasions d'affaires qui y sont liées;
- Discuter des possibilités additionnelles de collaboration intergouvernementale pour favoriser une économie sobre en carbone et faire face simultanément aux enjeux liés aux questions énergétiques et climatiques;
- Faire valoir le rôle que les provinces et territoires du Canada peuvent jouer pour contribuer au succès de la CdP21.





MOT DE BIENVENUE DU PREMIER MINISTRE DU QUÉBEC, M. PHILIPPE COUILLARD

(La version prononcée fait foi.)

Mesdames et Messieurs les Premiers Ministres,
Mesdames et Messieurs les Ministres membres des délégations,

Je suis très heureux de vous accueillir aujourd'hui au Sommet de Québec sur les changements climatiques, un sommet qui fait suite à notre rencontre du Conseil de la fédération du mois d'août 2014. À cette occasion, nous avons convenu de nous réunir pour discuter spécifiquement de la lutte contre les changements climatiques.

Les provinces et les territoires se réunissent donc pour partager leurs expériences, échanger sur les meilleures façons d'améliorer notre collaboration et rencontrer des experts dans le domaine, ce qui permettra d'alimenter notre réflexion commune sur les gestes à poser aujourd'hui et dans l'avenir.

Ce sommet est donc un point de départ. Des discussions que nous poursuivrons notamment dans le cadre de notre Conseil de la fédération. Disons-le, notre objectif ici n'est pas de faire la promotion d'un modèle unique d'actions pour lutter contre les changements climatiques, bien au contraire. C'est dans la diversité des gestes et l'adaptation de ceux-ci à nos réalités respectives que chacune et chacun pourra lutter adéquatement contre les changements climatiques.

Our objective here is to promote different initiatives put together by provinces and territories to fight climate change. The diversity of tools we use is a strength that we must showcase. Our exchanges today and moving forward will help us to go further.

Chaque province et territoire, tenant compte de son contexte géographique et économique, a une contribution à faire. Mais une chose est certaine : 2015 est une année charnière. En décembre prochain, à Paris, l'ensemble de la communauté internationale devra prendre la seule décision qui s'impose : agir. Agir dès maintenant. Agir de façon concertée et réfléchie. Agir de façon concrète pour notre avenir à tous.

Les pays parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques sont présentement les dépositaires d'un espoir collectif quant au prochain accord international sur le climat. Mais le succès de ces négociations ne dépend pas uniquement d'eux.

Les gouvernements des États fédérés que nous représentons ont aujourd'hui un rôle aussi important à jouer, sinon parfois plus important, que les gouvernements nationaux. Parce que les mesures les plus concrètes sont adoptées par nos juridictions, mais plus encore parce que nous vivons directement les conséquences de ces changements : les inondations, l'érosion des berges, etc. Le succès de Paris se construit maintenant dans toutes les capitales du monde, y compris dans les capitales des États fédérés et des régions.

Déjà, les provinces et les territoires du pays sont actifs dans cette lutte de tous les instants. Ainsi, les provinces maritimes ont développé de robustes programmes axés sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables. Grâce à ces actions, l'Île-du-Prince-Édouard peut compter sur une production d'électricité à 97 % renouvelable basée essentiellement sur l'éolien. Une voie également empruntée par le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse qui se sont doté d'un objectif visant 40 % d'électricité propre d'ici 2020.

Terre-Neuve-et-Labrador s'est doté, à travers ses deux plans d'action de lutte contre les changements climatiques, d'un important fonds vert pour appuyer les projets d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables.

Comme vous le savez, le Québec a également mis en place un tel fonds pour appuyer la réalisation de projets concrets en matière de lutte contre les changements climatiques, de même qu'un système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre (SPEDE) couvrant tous les grands émetteurs, et ce, de concert avec la Californie. On le sait depuis hier, c'est une initiative qu'a également choisie notre voisin ontarien dans la foulée de sa décision importante d'abandonner la production d'électricité à partir de charbon, tout en développant des sources d'énergies renouvelables.

Le Manitoba a lui aussi agi en ce sens en bannissant le charbon pour le chauffage et en adoptant une taxe qui s'applique à la combustion du charbon et du coke de pétrole. Une voie également suivie par la Saskatchewan qui vient de mettre en place un important projet de captage et de séquestration des émissions à la centrale au charbon de Boundary Dam, une initiative intéressante qui s'ajoute au fonds vert existant pour appuyer les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique.

L'Alberta a, pour sa part, instauré dès 2007 une réglementation pour réduire l'intensité des émissions de GES des grands émetteurs, établissant ainsi un signal de prix carbone, et un fonds d'investissement pour appuyer le développement des technologies vertes les moins polluantes.

La Colombie-Britannique a choisi de se doter d'une loi sur la déclaration et le contrôle des émissions de GES dans les secteurs industriel et de l'énergie, une initiative ambitieuse qui s'ajoute à la taxe sur le carbone fiscalement neutre déjà en place.

Le Yukon, le Nunavut et les Territoires du Nord-Ouest ne sont pas en reste puisqu'en plus d'avoir adopté des initiatives particulières de lutte contre les changements climatiques et de soutien aux énergies renouvelables, ces gouvernements se sont regroupés pour adopter un plan d'adaptation panterritorial afin de faire face à leurs défis communs, une approche novatrice de concertation qui pourrait nous inspirer.

Ainsi, comme vous pouvez le constater, nous sommes tous en mouvement et nous avons tous agi en développant des stratégies, des politiques et des plans d'action, des mécanismes financiers et d'autres initiatives qui répondaient à nos aspirations, et surtout à nos réalités propres.

Ce que je vois derrière toutes ces initiatives, c'est une volonté commune d'apporter une contribution positive aux défis climatiques auxquels font face les provinces et les territoires, de l'Atlantique au Pacifique, et jusqu'au Grand-Nord et aux rives de l'Arctique, une région qui vit directement et intensément les impacts du réchauffement planétaire.

Les États américains, comme nos partenaires du Vermont et son gouverneur Peter Shumlin, sont fortement engagés dans l'adoption de mesures qui permettent le développement d'une économie plus sobre en carbone. Pensons notamment au marché régional du carbone de la Nouvelle-Angleterre (Regional Greenhouse Gas Initiative).

Le Canada a une obligation de résultats. C'est notre leadership à tous, notre crédibilité sur la scène internationale, mais aussi le développement économique et le bien-être de nos sociétés qui sont en jeu.

Nous le savons, les changements climatiques soulèvent des enjeux environnementaux, économiques et sociaux de la plus haute importance. Ainsi, il est nécessaire que nos gouvernements mènent des actions concertées afin d'y répondre de la façon la plus efficace qui soit. L'intégration des changements climatiques dans le cadre de la Stratégie canadienne de l'énergie et au sein du Conseil canadien des ministres de l'Environnement, la déclaration commune sur les changements climatiques à laquelle ont notamment souscrit l'Ontario, la Colombie Britannique et le Québec en décembre dernier, ainsi que la tenue prochaine du Sommet des Amériques sur le climat à Toronto sont autant d'exemples de notre capacité à travailler conjointement pour relever le défi et construire une économie plus sobre en carbone.

Certaines données publiées le mois dernier par l'Agence internationale de l'énergie nous indiquent que l'économie mondiale a crû de 3 %, alors que les émissions de gaz à effet de serre provenant du secteur énergétique demeuraient stables. C'était la première fois en 40 ans qu'une stabilisation des émissions de GES n'était pas due à un ralentissement économique.

Ce constat est très important, car il défait enfin le mythe voulant que les efforts pour réduire les émissions de gaz à effet de serre nuisent au développement économique.

Au contraire, la lutte contre les changements climatiques favorise déjà l'essor de secteurs économiques très prometteurs, comme ceux des technologies propres et de l'efficacité énergétique. Cela crée des emplois de qualité, en plus d'augmenter notre sécurité énergétique. Sans compter les bénéfices importants qu'entraînera la transition vers une économie verte : l'amélioration de la qualité de l'air, de la santé publique et de la qualité de vie de nos concitoyens.

Ce message est particulièrement important parce que, pour réussir, nous devons recueillir l'adhésion de nos concitoyennes et de nos concitoyens. Et surtout résister au faux choix, qu'il faudrait faire selon certains, entre l'action climatique et le développement de nos économies.

Mes chers collègues, soyons plus exigeants, soyons plus ambitieux, visons une nouvelle économie, une nouvelle croissance et de bons emplois grâce à nos initiatives de réduction des émissions de GES.

La lutte contre les changements climatiques fait partie intégrante du développement et de la relance économique. Nous avons tout à gagner à exploiter, ensemble et dès maintenant, notre immense potentiel de créativité et d'innovation. Nous savons tous que les technologies propres font partie de notre avenir économique.

Les collègues qui, comme moi, ont participé à notre mission commune en Chine, ont pu constater que cette grande économie l'a très bien compris et qu'elle agit en conséquence, ce qui crée encore plus d'occasions de croissance pour nos entreprises qui peuvent alors exporter leur expertise.



Agir dès maintenant, c'est donc agir pour la prospérité et la postérité, puisque les coûts de l'inaction dépasseront largement les investissements nécessaires aujourd'hui pour réduire nos émissions et nous adapter aux impacts des changements climatiques. Agir dès maintenant, c'est aussi prendre soin de la santé de nos citoyens, c'est assurer un avenir durable à nos enfants.

Nos concitoyens, nos enfants et les générations futures nous jugeront sur le courage et le sérieux que nous accorderons à cette démarche. Nous aurons à répondre devant elles et eux de nos actions passées, présentes et futures.

Connaissant tous les bénéfices découlant de la lutte contre les changements climatiques, pouvons nous rehausser nos engagements? Je le crois. Nous le croyons. Afin d'être encore plus ambitieux dans nos actions, inspirons nous de nos partenaires économiques qui ont des profils énergétiques semblables aux nôtres et qui ont su allier protection de l'environnement et développement économique. Nous avons également avantage à nous inspirer les uns des autres, plusieurs d'entre nous ayant mis en place des mesures novatrices qui peuvent être reprises à plus grande échelle.

Ensemble, nous possédons une capacité d'influence plus importante que lorsque nous agissons seuls. Une plus grande collaboration intergouvernementale amplifiera nécessairement la portée de nos actions et les bénéfices qui en découleront pour nos sociétés.

Ce matin, les échanges se dérouleront ainsi. Nous aurons, dans un premier temps, une conférence de deux experts de renom en matière de prévisions climatiques, d'impact et d'adaptation aux changements climatiques au Canada. Après la pause café, nous aborderons de front les questions de tarification carbone et d'autres actions structurantes en matière de lutte contre les changements climatiques.

Ce midi, nous aurons le grand honneur d'accueillir la secrétaire générale de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, M^{me} Christiana Figueres, qui viendra nous présenter l'état d'avancement des négociations sur le futur accord de Paris.

En après midi, en compagnie de Mme Figueres et de M. Mark Kenber, le P-D.G du Climate Group, nous aurons le plaisir de discuter, entre nous, des possibilités d'une collaboration renforcée afin de mieux intégrer les enjeux climatiques dans nos stratégies énergétiques.

J'ai donc le plaisir de vous présenter nos deux premiers conférenciers, MM. Alain Bourque et Paul Kovacs.

D'abord, M. Bourque est directeur général du consortium Ouranos, un organisme de recherche en climatologie régionale et adaptation aux changements climatiques, créé en 2001 par le gouvernement du Québec en collaboration avec quatre universités québécoises, Hydro Québec et le gouvernement fédéral.

M. Bourque est l'un des pionniers du consortium, puisqu'il y travaille depuis sa création. Il a une formation en météorologie et en climatologie et il a travaillé à ce titre à Environnement Canada de 1989 à 2001, avant de mettre sur pied le programme Impacts et adaptation d'Ouranos. On lui doit également plusieurs articles scientifiques et publications sur les impacts des changements climatiques au Québec et dans l'ensemble de l'Amérique du Nord.

Notre deuxième invité est M. Paul Kovacs, le fondateur et directeur général de l'Institut de prévention des sinistres catastrophiques de l'Université Western, à London, en Ontario. Depuis 1996, M. Kovacs contribue aux différents rapports produits par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, le GIEC. Il est l'un des principaux spécialistes au Canada en matière d'assurances et de changements climatiques. Il a rédigé de multiples publications sur les dommages associés aux catastrophes climatiques.

Messieurs Bourque et Kovacs nous exposeront conjointement les conséquences des changements climatiques au Canada et les coûts socioéconomiques qu'ils risquent d'engendrer au cours des prochaines décennies. Leur présentation sera suivie d'une période de questions.

Merci et bonne journée à toutes et à tous.



SESSION « LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES : À QUOI LE CANADA PEUT-IL S'ATTENDRE? »

Intervention conjointe de M. Alain Bourque, directeur général du consortium Ouranos, et de M. Paul Kovacs, directeur général de l'Institut de prévention des sinistres catastrophiques

Pour MM. Bourque et Kovacs, la mise en œuvre de politiques ambitieuses de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) ne permettra que d'éviter l'altération irréversible du système climatique et les impacts les plus négatifs des changements climatiques.

Quel que soit le niveau d'ambition des politiques de réduction des émissions qui seront mises en œuvre à l'échelle internationale et pancanadienne, ils rappellent que les changements climatiques génèrent et généreront des risques significatifs pour les populations du Canada. La combinaison de la vulnérabilité accrue des systèmes socioéconomiques et des changements climatiques fait que les pertes économiques sont plus grandes que par le passé et qu'elles sont appelées à s'accroître dans le futur. L'ampleur future des changements climatiques et les incertitudes qui y sont associées fragilisent notamment les systèmes d'assurance tant publics que privés.

Considérant que les coûts de l'action sont moindres que les coûts de l'inaction, les deux experts recommandent que les provinces et les territoires investissent davantage pour réduire leur empreinte carbone et pour accroître, dès maintenant, leur capacité d'adaptation aux changements climatiques.

Au cours des prochaines décennies, le climat au Canada deviendra plus chaud (une augmentation minimale probable de 3 °C est attendue), généralement plus humide et plus tempétueux. Les journées extrêmement chaudes seront plus fréquentes, contribuant à l'accroissement du risque de mortalité en période de canicule, un risque qui sera particulièrement élevé dans les zones urbaines. Le cycle hydrologique sera plus actif : certaines régions deviendront plus arides, d'autres connaîtront une augmentation des épisodes de précipitations intenses. De manière générale, la qualité de l'eau et la biodiversité planétaire se dégraderont. Le climat deviendra plus instable : les événements météorologiques violents ou extrêmes seront plus fréquents et accentueront les risques auxquels sont exposées diverses infrastructures essentielles à la sécurité et à la prospérité.

Compte tenu de la grandeur du Canada, la nature et l'ampleur des impacts varieront selon les régions et selon les secteurs d'activité. Les régions côtières seront notamment plus exposées aux risques d'inondation et d'érosion. La fonte du pergélisol dans le nord affectera les immeubles et les réseaux de transport. Les feux de forêt seront probablement plus fréquents et étendus. Les codes du bâtiment ne devront plus seulement se baser sur des données historiques, sans quoi l'ampleur des impacts sur le domaine bâti sera amplifiée. Ils devront être révisés afin d'intégrer la dérive des statistiques climatiques, notamment la probabilité croissante d'événements météorologiques violents.

Bien que l'adaptation aux changements climatiques doive prendre en considération de nombreuses particularités locales et sectorielles, pour MM. Bourque et Kovacs, l'efficacité des mesures qui permettront de contrer les changements climatiques dépendra de la capacité des gouvernements à adopter une approche globale de lutte contre les changements climatiques, intégrant à la fois la réduction des émissions de GES et l'adaptation à des changements climatiques déjà bien amorcés.



DÉJEUNER-CONFÉRENCE AVEC M^{ME} CHRISTIANA FIGUERES, SECRÉTAIRE EXÉCUTIVE DE LA CONVENTION-CADRE DES NATIONS UNIES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Lors de son allocution, M^{me} Figueres présente un état de situation de la préparation de la 21^e Conférence des Parties (CdP21) à la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) qui se tiendra à Paris en décembre 2015. Elle annonce que 34 pays ont déposé leur contribution prévue déterminée à l'échelle nationale (CPDEN). Une telle contribution est attendue de la part des autres parties à la CCNUCC, particulièrement des pays industrialisés, au cours des semaines à venir. Elle salue à ce sujet la décision du gouvernement fédéral canadien de rendre publique sa contribution lors de la prochaine réunion du G7 en Allemagne au début du mois de juin 2015. Elle prévoit que les CPDEN reçues d'ici Paris couvriront entre 90 et 95 % des émissions mondiales de GES.

M^{me} Figueres insiste sur le fait que le futur accord ne pourra pas se limiter à l'agrégation des CPDEN. Elle réaffirme que le futur accord devra couvrir une période de temps beaucoup plus longue que celle du protocole de Kyoto, qu'il concerne l'ensemble des économies, avancées ou en voie de développement, et surtout qu'il constitue un cadre commun qui devrait reconnaître une grande variété d'initiatives, y compris celles des États fédérés, des régions et des villes.

Pour M^{me} Figueres, les échanges qui ont eu lieu en matinée présentent de fortes similitudes avec ceux qui se tiennent au sein de la communauté internationale. La fédération canadienne fait figure selon elle de « microcosme » des enjeux de la lutte planétaire contre les changements climatiques, notamment en ce qui a trait à la possibilité offerte aux provinces et aux territoires d'adopter des approches différentes en fonction de leurs structures économiques, tout en s'assurant d'apprendre des expériences des uns et des autres dans un cadre commun de collaboration.

Au sein du Canada, en effet, certains membres de la fédération sont des joueurs majeurs dans l'exploitation des énergies fossiles et cherchent à trouver des solutions pour réduire leur empreinte carbone, comme les techniques de capture et de séquestration du carbone (CSC). Certaines régions du Canada, notamment dans le nord, sont particulièrement vulnérables aux changements climatiques et font de l'adaptation leur priorité. D'autres provinces ont mis en place des mécanismes de tarification du carbone, que ce soit par le biais d'une taxe ou de la mise en place d'un SPEDE, cherchant ainsi à intégrer les coûts des changements climatiques dans l'économie. Selon M^{me} Figueres, à l'instar des échanges sur la scène internationale, cette diversité ne nuit pas en soi à l'atteinte d'objectifs ambitieux de réduction des émissions de GES, puisqu'elle peut permettre l'élaboration de solutions optimales sur les plans économique, social et environnemental.

Toutefois, opter seulement pour une approche ascendante de la lutte contre les changements climatiques ne sera pas suffisant. Les initiatives locales ont besoin d'un cadre commun pour atteindre leur plein potentiel, que ce soit à l'échelle fédérale ou à l'échelle internationale. Le futur accord de Paris reposera justement sur des recommandations communes, provenant du milieu scientifique par l'intermédiaire des travaux du GIEC, à l'effet que la carboneutralité devra être atteinte à l'horizon 2050 sur l'ensemble de la planète. Ceci présente des défis immenses pour les pays industrialisés, mais également pour les pays en voie de développement qui connaîtront pendant cette période une forte croissance démographique.

Elle remarque que, dans le cadre des travaux préparatoires à la CdP21, le niveau d'ambition des parties est généralement inférieur à celui que préconise le GIEC afin d'éviter « des perturbations dangereuses » du système climatique. Les contributions attendues d'ici Paris doivent ainsi être considérées comme la première étape d'un processus visant à mettre la planète à l'abri des risques climatiques les plus graves et à ouvrir la voie à une bonification graduelle du niveau d'ambition de la communauté internationale.

Pour M^{me} Figueres, les gouvernements nationaux et infranationaux doivent participer pleinement à la transformation de l'économie mondiale qui est déjà en cours, s'ils souhaitent saisir les occasions d'affaires considérables qu'elle présente.

Trois signes de cette transformation profonde de l'économie sont d'ailleurs observables. Premier signe d'importance : le découplage entre croissance économique et croissance des émissions. En effet, 2014 a été la première année au cours de laquelle l'économie mondiale, mesurée par le produit intérieur brut (PIB), a crû alors que les émissions de GES diminuaient. Cela montre que décarbonisation et croissance économique peuvent aller de pair.

Les deuxième et troisième signes de cette transformation concernent plus particulièrement le secteur énergétique. D'une part, les sources d'énergies renouvelables sont dorénavant concurrentielles par rapport aux sources d'énergies fossiles, et leur croissance est beaucoup plus soutenue. D'autre part, les perspectives concernant la demande en énergies fossiles à long terme sont sujettes à de nombreuses incertitudes découlant aussi bien de choix politiques que de considérations économiques liées à l'intégration des coûts des changements climatiques dans les décisions des investisseurs.

Face à cette transformation économique globale, le Canada présente de nombreux atouts selon M^{me} Figueres, notamment au chapitre des énergies renouvelables et de la commercialisation des technologies de CSC.

Pour conclure, M^{me} Figueres concède que la transition vers la neutralité carbone ne se fera ni du jour au lendemain ni sans difficultés. Conséquemment, tous les acteurs de la lutte contre les changements climatiques, ce qui au Canada comprend en premier lieu les deux ordres de gouvernement, doivent collaborer pour trouver des solutions optimales pour le développement durable de leurs sociétés.

SESSION « DÉFIS ÉNERGÉTIQUES ET CLIMATIQUES : DES SOLUTIONS COMMUNES »

Intervention de M. Mark Kenber, président-directeur du Climate Group

M. Kenber plaide pour qu'on cesse d'opposer les objectifs du développement économique à ceux de la lutte contre les changements climatiques. Il reconnaît que la transition vers la neutralité carbone ne sera pas facile, mais il note qu'elle stimulera diversement l'économie, suscitant notamment de nombreuses occasions d'affaires. L'inaction ne peut être un choix, puisque les effets négatifs des changements climatiques existent déjà et qu'ils s'amplifieront au cours des prochaines décennies. Ceux qui s'engageront le plus rapidement dans la réduction de leur empreinte carbone en tireront ainsi les plus grands bénéfices.

Considérant que de 50 à 85 % des actions mondiales de lutte contre les changements climatiques seront l'œuvre d'États fédérés ou infranationaux, le Climate Group cherche, depuis 2005, à élargir le plus possible l'Alliance des États fédérés et des régions (States and Regions Alliance), qui rassemble actuellement 30 États fédérés et régions dans lesquels vivent 313 millions d'habitants. Certains membres de l'Alliance (Québec, Ontario, Californie et New York) sont des moteurs économiques dans leur pays respectif. Quelques uns ont un poids économique semblable à celui de pays signataires de la CCNUCC. Tous se sont donné des objectifs ambitieux à l'horizon 2050 pour réduire leurs émissions de GES et mieux s'adapter aux changements climatiques. Leur expérience commune témoigne qu'il est possible de participer à la « révolution propre » en cours tout en demeurant des pôles de prospérité majeurs.

Selon M. Kenber, les acteurs infranationaux – l'ensemble des pouvoirs publics, en vérité – auraient tort de s'engager dans la lutte planétaire contre les changements climatiques à contrecœur. Au contraire, ils doivent envisager leurs actions dans ce domaine comme des occasions d'attirer des investissements et de soigner leur bonne réputation sur la scène internationale. Au sein du Climate Group, les expériences de plusieurs membres constituent de véritables laboratoires pour l'innovation qui peuvent servir d'exemples pour d'autres. À titre d'illustration, M. Kenber mentionne l'État d'Australie-Méridionale, dont 39 % de l'offre énergétique est renouvelable, alors que ce taux était marginal il y a quelques années encore. Les investissements dans les énergies renouvelables ont aussi amélioré la balance commerciale et le solde budgétaire du Massachusetts et du Connecticut, tout en étant l'un des moteurs importants de leur relance économique à la fin des années 2000.

En conclusion, M. Kenber invite l'ensemble des provinces et des territoires du Canada à rejoindre l'Alliance des États fédérés et des régions, à signer le Pacte des États et des régions élaboré lors de la Semaine du climat à New York en septembre 2014, à s'engager à atteindre des cibles ambitieuses de réduction des émissions de GES et à mesurer leurs résultats selon les méthodes adoptées par les membres de l'Alliance.





DÉCLARATION DES PREMIERS MINISTRES DES PROVINCES ET DES TERRITOIRES DU CANADA*

Sommet de Québec sur les changements climatiques

14 avril 2015

Considérant le consensus scientifique appelant à d'importantes réductions des émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES), de façon à limiter le réchauffement climatique planétaire à moins de 2 °C par rapport à l'ère préindustrielle;

Considérant que la santé et la sécurité des populations, l'économie, les infrastructures et les écosystèmes sont déjà touchés par les changements climatiques et que les risques climatiques ont des incidences importantes sur les perspectives de développement économique et social des provinces et des territoires;

Considérant que les coûts de l'inaction excèdent les coûts de l'action en matière de réduction des émissions de GES et d'adaptation aux effets des changements climatiques;

Considérant que les États de l'Arctique, dont le Canada, sont particulièrement vulnérables aux changements climatiques dont ils subissent les impacts de façon disproportionnée et que l'adaptation doit accompagner des mesures d'atténuation ambitieuses pour faire face aux effets des changements climatiques dans les régions nordiques du Canada;

Considérant que l'investissement dans la lutte contre les changements climatiques, notamment dans des domaines comme les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et la production d'énergie plus propre, présente un fort potentiel de développement économique durable et de création d'emplois à long terme;

Considérant que les provinces et les territoires canadiens sont bien placés pour participer à l'élaboration d'innovations technologiques et de solutions à l'échelle mondiale;

Considérant que l'atteinte de nos objectifs environnementaux, la lutte contre les changements climatiques et la réduction des émissions de GES nécessiteront une approche intégrée à l'échelle de l'ensemble de l'économie, incluant tous les secteurs;

Considérant qu'une transition vers une économie résiliente et plus sobre en carbone d'ici 2050 est nécessaire pour assurer le développement durable des provinces et des territoires;

Considérant que l'instauration d'un prix carbone est une approche adoptée par un nombre croissant de gouvernements;

Considérant que les mesures visant à lutter contre les changements climatiques doivent être compatibles avec la compétitivité internationale des économies des provinces et des territoires ainsi qu'avec le développement durable des ressources naturelles du Canada;

Considérant que les provinces et les territoires ont, en raison des compétences et des pouvoirs dont ils disposent, d'importantes responsabilités en matière de lutte contre les changements climatiques;

Considérant que les États fédérés, comme les provinces et territoires du Canada et comme les gouvernements régionaux, peuvent jouer un rôle important pour contribuer au succès de la 21^e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui se tiendra à Paris en décembre 2015 et dont l'objectif est de convenir d'un nouvel accord international sur le climat devant permettre de maintenir le réchauffement mondial sous la barre des 2 °C;

Considérant la volonté des provinces et territoires de contribuer à la lutte du Canada contre les changements climatiques et à renforcer la contribution des États fédérés et des gouvernements régionaux à l'effort international de lutte contre les changements climatiques;

Réunis lors du Sommet de Québec sur les changements climatiques, les premiers ministres des provinces et des territoires, cherchant à favoriser la transition vers une économie plus sobre en carbone, **s'engagent à :**

Adopter une vision à long terme pour faciliter l'atteinte des cibles de réduction des GES de court et long terme;

Soutenir l'innovation de même que le développement et l'utilisation des technologies nécessaires à la transition vers une économie plus sobre en carbone;

Mettre de l'avant des mesures favorisant la concertation intergouvernementale et intersectorielle dans tous les secteurs de l'économie en matière de lutte contre les changements climatiques;

Mettre en œuvre des programmes et des mesures visant l'adaptation aux changements climatiques et la réduction des émissions de GES;

Renforcer la collaboration pancanadienne en matière de lutte contre les changements climatiques, notamment par l'échange d'information, d'expertise et de bonnes pratiques, afin de réduire les émissions de GES et de renforcer les initiatives en adaptation pour accroître la résilience des populations, des infrastructures et des économies à l'égard des risques climatiques;

Assurer la transition vers une économie plus sobre en carbone au moyen d'initiatives appropriées, pouvant inclure l'instauration d'un prix carbone, le captage et le stockage du carbone et d'autres innovations technologiques;

Mieux coordonner les systèmes de déclaration des émissions de GES entre les gouvernements;

Favoriser les investissements dans le développement d'infrastructures et de réseaux énergétiques résilients en vue de réduire les émissions de GES associées à la production et à la consommation d'énergie;

Mettre en œuvre des politiques visant à réduire les émissions de GES, lesquelles peuvent inclure l'approfondissement des connaissances sur les changements climatiques, l'amélioration de l'efficacité énergétique et de la conservation de l'énergie, ou l'utilisation d'énergies propres et renouvelables;

Agir en partenariat avec le gouvernement fédéral dans le cadre d'un effort concerté afin d'élaborer une contribution ambitieuse pour le Canada en vue de la 21^e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques;

Promouvoir les actions des provinces et des territoires ainsi que la contribution des États fédérés et des gouvernements régionaux dans l'atteinte des objectifs internationaux visant à contrer le réchauffement planétaire, notamment lors de la 21^e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques;

Diffuser la présente déclaration auprès des différentes instances impliquées dans la lutte contre les changements climatiques, tant au Canada qu'à l'échelle internationale, afin de démontrer le leadership des provinces et des territoires du Canada à cet égard.

** Les premiers ministres de l'Alberta et de l'Île-du-Prince-Édouard n'ont pu prendre part au Sommet en raison du déclenchement d'élections dans leur province respective. Les nouveaux premiers ministres élus des deux provinces ont depuis confirmé leur appui, faisant en sorte que l'ensemble des provinces et des territoires du Canada appuient maintenant les engagements contenus dans la déclaration de Québec.*

ANNEXES

Annexe 1 : Programme du Sommet

SOMMET DE QUÉBEC SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES QUÉBEC, 14 AVRIL 2015

Lundi 13 avril 2015

19 h **Dîner privé des premiers ministres** | Édifice Price, 65, rue Sainte-Anne, Vieux-Québec

Dîner privé des ministres | **Bistro B**, 1144, avenue Cartier, Québec

Soirée libre pour les délégués

Mardi 14 avril 2015 | Hôtel Hilton

7 h à 9 h **Inscription et petit-déjeuner des délégués**

7 h 30 **Petit-déjeuner privé des premiers ministres**

Petit-déjeuner privé des ministres

9 h **Mot de bienvenue du premier ministre du Québec, M. Philippe Couillard**

9 h 15 **Les changements climatiques : à quoi le Canada peut-il s'attendre?**

Experts invités :

M. Alain Bourque, directeur général du consortium Ouranos

M. Paul Kovacs, directeur général de l'Institut de prévention des risques catastrophiques

Le système climatique mondial a subi des changements significatifs depuis plusieurs décennies. Les conséquences de ces bouleversements sont déjà observées dans plusieurs régions du Canada et représentent des coûts en constante croissance. De quelle façon les changements climatiques affectent-ils les Canadiens, leur santé, les infrastructures, la sécurité, les écosystèmes et l'économie? Que réservent-ils pour l'avenir? Quels bénéfices espérer d'une meilleure adaptation aux changements climatiques pour l'ensemble du Canada?

Lors de cette première session, MM. Alain Bourque et Paul Kovacs exposeront conjointement les conséquences des changements climatiques au Canada et les coûts socioéconomiques qu'ils engendreront au cours des prochaines décennies. Leur présentation sera suivie d'une période de questions.

10 h **Pause**

10 h 15 **Fixation d'un prix carbone et autres actions structurantes en matière de lutte contre les changements climatiques**

Au sein de la communauté internationale, compte tenu de son efficacité pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES), l'internalisation du coût carbone dans l'économie est de plus en plus préconisée. Au Canada, certains gouvernements ont instauré des mécanismes de marché ou des mécanismes fiscaux à cet effet. D'autres, sans avoir recours à un signal de prix carbone, ont mis en œuvre des mesures de réduction de GES visant les principaux secteurs émetteurs. Quels bénéfices, notamment aux plans social et économique, les provinces et les territoires ont-ils retirés de la mise en œuvre de ces différentes mesures? Quelles sont leurs intentions dans le futur?

Cette session permettra aux premiers ministres de présenter leur vision sur l'instauration d'un prix carbone ou sur la mise en œuvre d'autres actions structurantes. La discussion débutera par la présentation des deux principaux exemples de tarification carbone, soit la taxe et le système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de GES. Un tour de table suivra au cours duquel les premiers ministres pourront échanger relativement à la valeur ajoutée, sur les plans social, économique et environnemental, des initiatives de lutte contre les changements climatiques mises en œuvre ou envisagées au sein de leur gouvernement.

12 h Déjeuner-conférence avec M^{me} Christiana Figueres

M^{me} Christiana Figueres, secrétaire exécutive de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), prononcera une allocution sur la préparation de Paris 2015, la 21^e Conférence des Parties à la CCNUCC. Dans son allocution, elle insistera particulièrement sur le rôle que les provinces et territoires du Canada peuvent jouer pour contribuer au succès de cette conférence.

13 h 30 Défis énergétiques et climatiques : des solutions communes

Experts invités :

M. Mark Kenber, président-directeur général du Climate Group

M^{me} Christiana Figueres, secrétaire exécutive de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques

Les enjeux énergétiques sont intimement liés au développement d'une économie verte, résiliente et compétitive. Le Canada bénéficie de vastes ressources énergétiques qui, utilisées de façon judicieuse, peuvent contribuer à réduire son empreinte carbone tout en assurant sa prospérité économique. Quelles approches ont été privilégiées à ce jour par les provinces et territoires au chapitre de l'efficacité énergétique, des énergies renouvelables, de l'innovation technologique en matière de captage et d'enfouissement du carbone, de l'électrification des transports et de l'interconnectivité énergétique? Quels facteurs ont facilité leur mise en œuvre et leur acceptation? Serait-il intéressant de renforcer la collaboration intergouvernementale dans certains secteurs?

Orientée vers la recherche de solutions, la troisième session du Sommet vise, d'une part, à favoriser une discussion sur les enjeux énergétiques et climatiques et, d'autre part, à évaluer les possibilités de collaboration intergouvernementale pour faire face simultanément à ces enjeux. Elle débutera par l'intervention de deux experts, M. Mark Kenber et M^{me} Christiana Figueres. Ces experts participeront ensuite aux échanges entre les premiers ministres.

15 h Discussions privées entre les premiers ministres

15 h 30 Conférence de presse des premiers ministres

Annexe 2 : Présentation « Les changements climatiques : à quoi le Canada peut-il s'attendre? »

- Les changements climatiques- À quoi le Canada peut-il s'attendre?

Alain Bourque

Paul Kovacs

Sommet de Québec sur les
changements climatiques

14 avril 2015

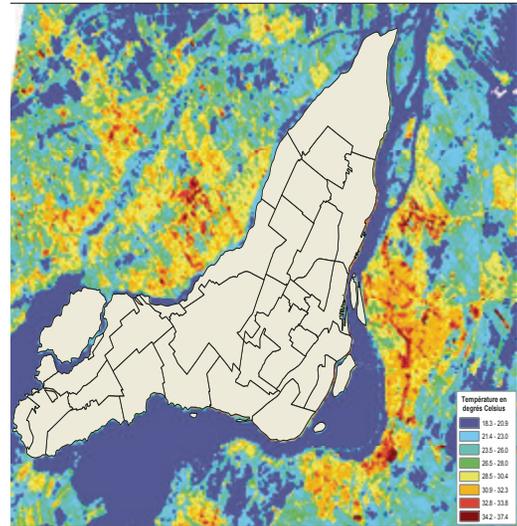


Western  Institute for Catastrophic
Loss Reduction (ICLR)

Ouranos

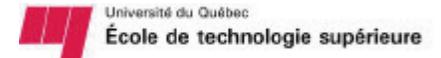
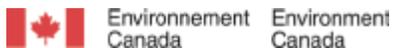


- Basé à Montréal, créé par les membres en 2002
- Une masse critique d'experts pour assurer le développement et la coordination de R&D interdisciplinaire, appliquée et orientée vers les usagers de l'adaptation
- Innovation par une recherche collaborative connectée avec les décideurs (politique, planification, opérations)



1. Un programme en Science du climat dédié à la production de scénarios climatiques et à la modélisation climatique régionale (300km/45km/10km)
2. Un programme multidisciplinaire et multi-institutionnel en Vulnérabilités, Impacts et Adaptation

- Gestion de l'eau
- Environnement bâti
- Environnement maritime
- Environnement nordique
- Écosystèmes et biodiversité
- Ressources forestières
- Agriculture
- Énergie
- Santé
- Tourisme

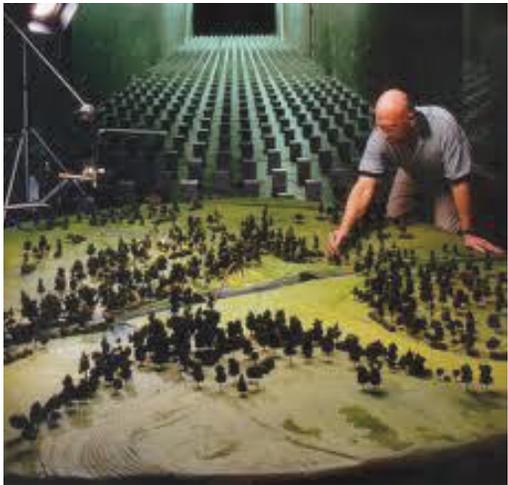


Institute for Catastrophic Loss Reduction



Créé en 1997 par les assureurs du Canada, basé à l'Université Western

Mission: Réduire le risque de décès et de dommages causés par du temps violent et des tremblements de terre



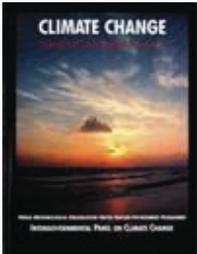
Champion en adaptation et en réduction de risques, basé sur une recherche multidisciplinaire et des éléments concrets

Programmes:

- Outils de réduction des dommages liés aux inondations pour les gouvernements locaux
- Codes de construction adaptés aux extrêmes climatiques
- Meilleure protection des bâtiments existants

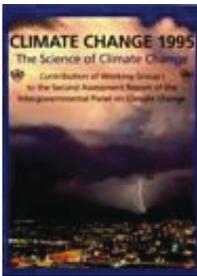


1988



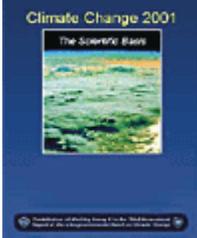
Premier rapport d'évaluation (1990)

- Il se passera probablement **au moins** 10 ans avant que des observations nous permettent d'établir de façon certaine qu'il y a eu renforcement de l'effet de serre.



Deuxième rapport d'évaluation (1995)

- Notre capacité à mesurer l'influence de l'homme sur le climat global reste limitée car le signal est encore difficile à distinguer du bruit de fond lié à la variabilité naturelle... cependant, le **faisceau d'éléments disponibles** suggère qu'il y a une influence perceptible de l'homme sur le climat global.



Troisième rapport d'évaluation (2001)

- L'essentiel de l'accroissement observé sur la température moyenne globale depuis 50 ans est **probablement** dû à l'augmentation observée des concentrations des gaz à effet de serre



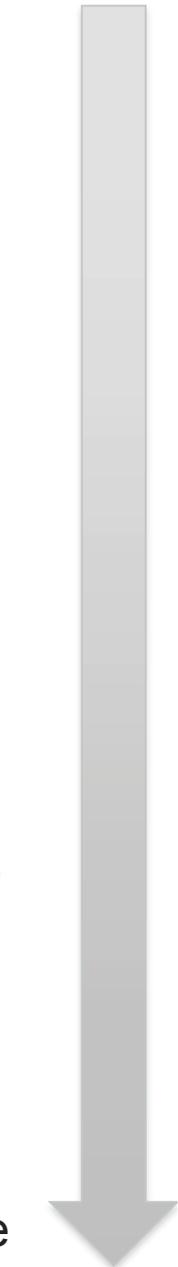
Quatrième rapport d'évaluation (2007)

- L'essentiel de l'accroissement observé sur la température moyenne globale depuis le milieu du XXe siècle est **très probablement** dû à l'augmentation observée des concentrations des gaz à effet de serre anthropiques



Cinquième rapport d'évaluation (2013)

- Il est **extrêmement probable** que l'influence de l'homme est la cause principale du réchauffement observé depuis le milieu du XXe siècle.

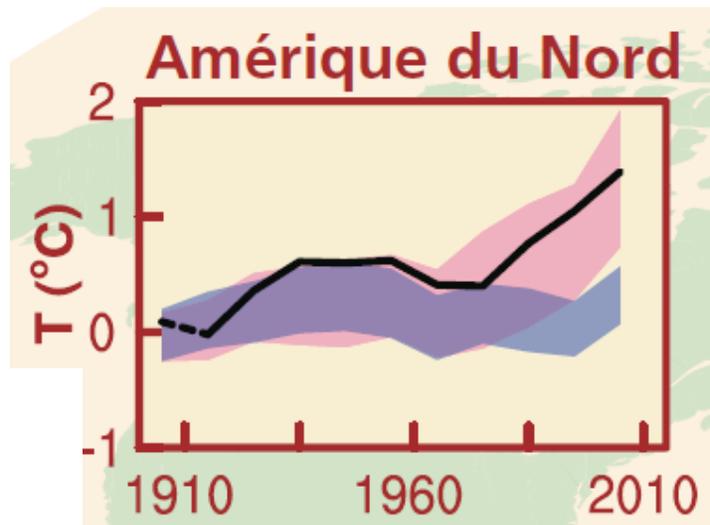


2020

Le climat du Canada change

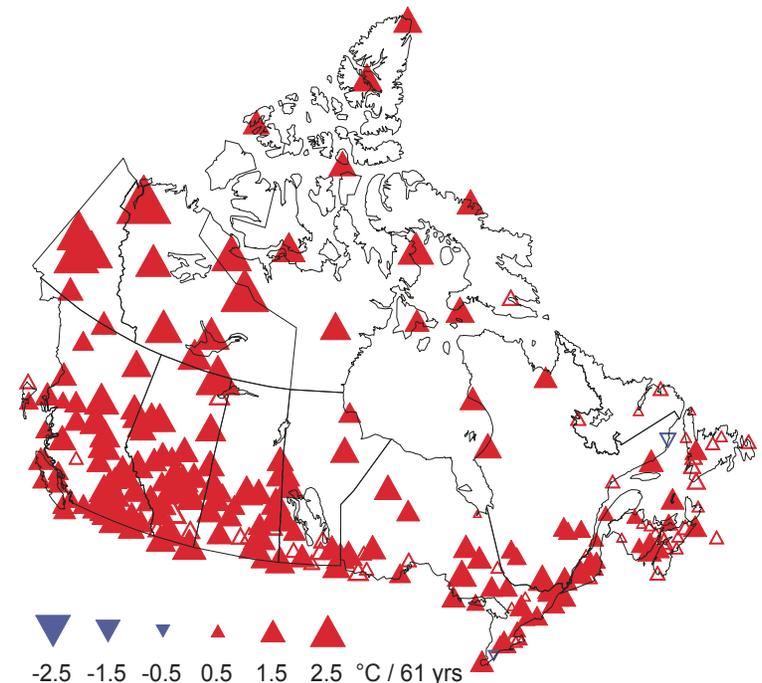
Le Canada est devenu plus chaud (1948-2013):

- Augmentation température moyenne de 1.6°C (2X global)
- Arctique, augmentation température moyenne 2.2°C (3X global)



Source: IPCC

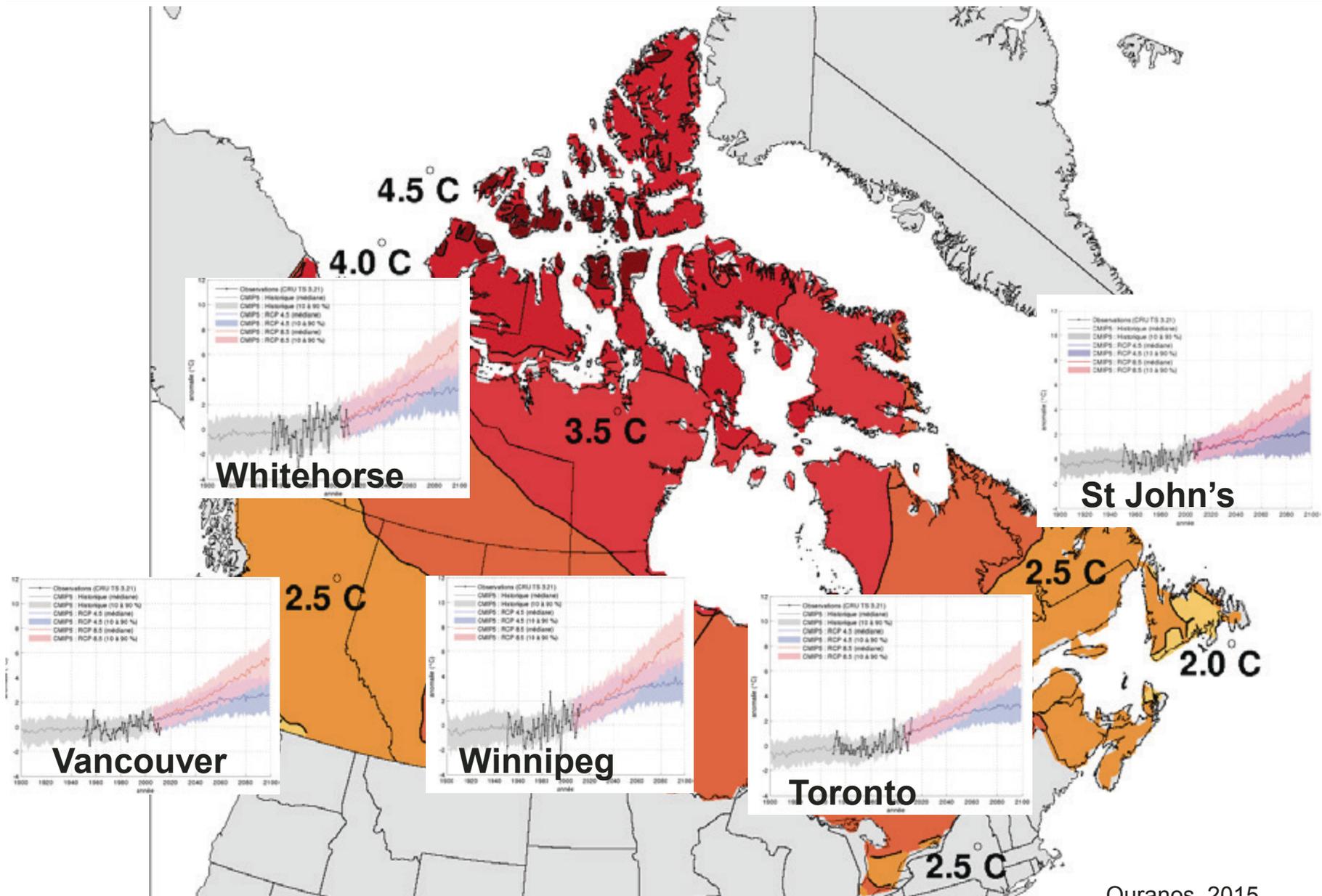
- ≡ Observations
- Modèles n'utilisant que les forçages naturels
- Modèles utilisant les forçages naturels et anthropiques



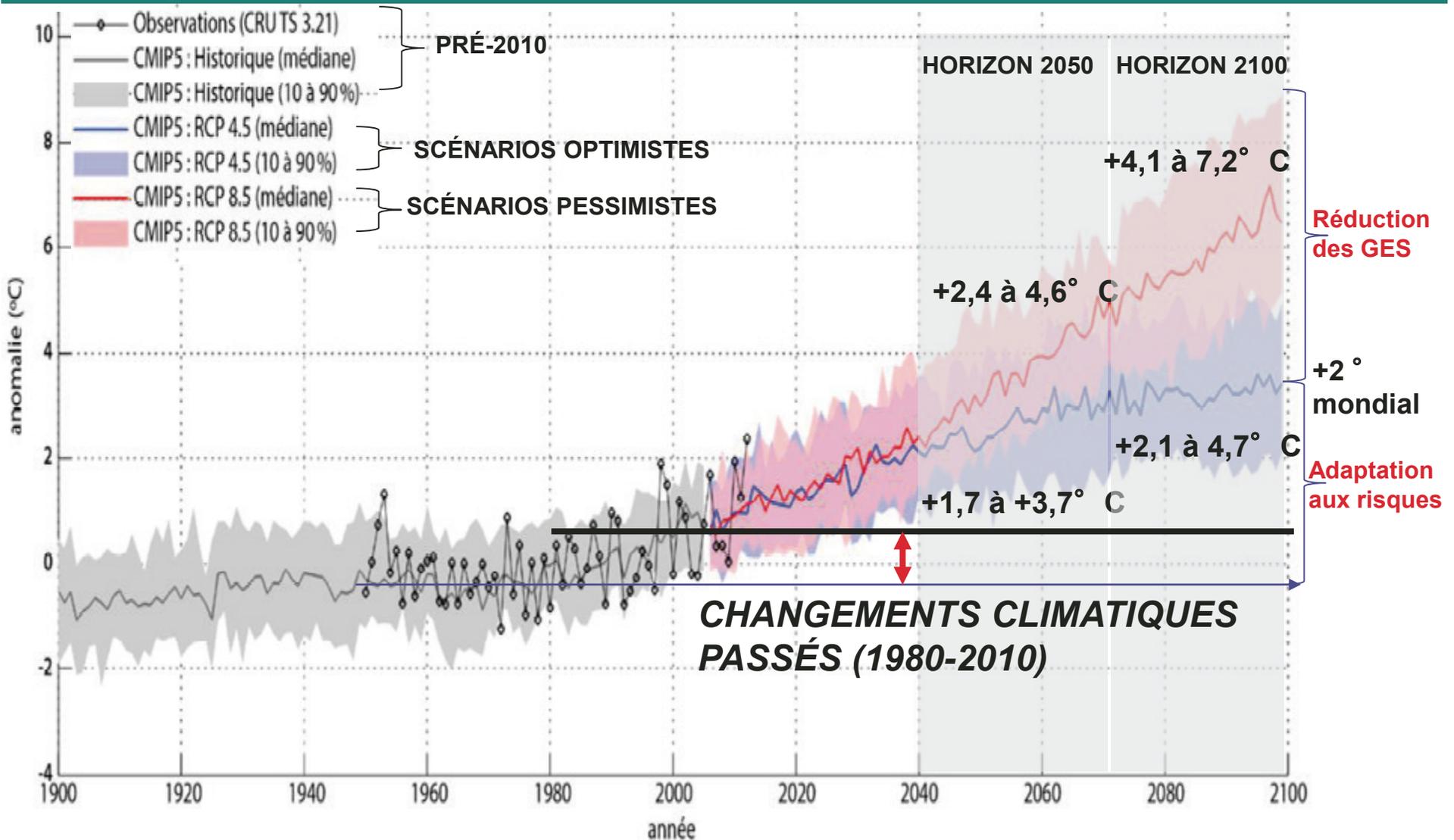
Tendances des températures annuelles moyennes

Environnement Canada

Scénarios climatiques régionaux pour 2050

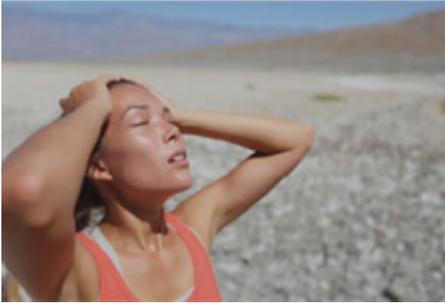


Évolution des températures Sud du Québec



Évolution des anomalies de températures moyennes annuelles observées pour la **région Sud** (1950-2012) et simulées (1900- 2100) par rapport à la moyenne 1971-2000, pour la période historique (gris) et selon les RCP4.5 (bleu) et RCP8.5 (rouge).

Impacts au Canada



Le Canada sera plus chaud

- Augmentation des risques liés à la santé



Le Canada sera plus pluvieux (sauf quand/où nécessaire)

- Augmentation des risques liés aux inondations



Le Canada fera face à davantage de tempêtes

- Augmentation des risques de perturbations suite aux catastrophes



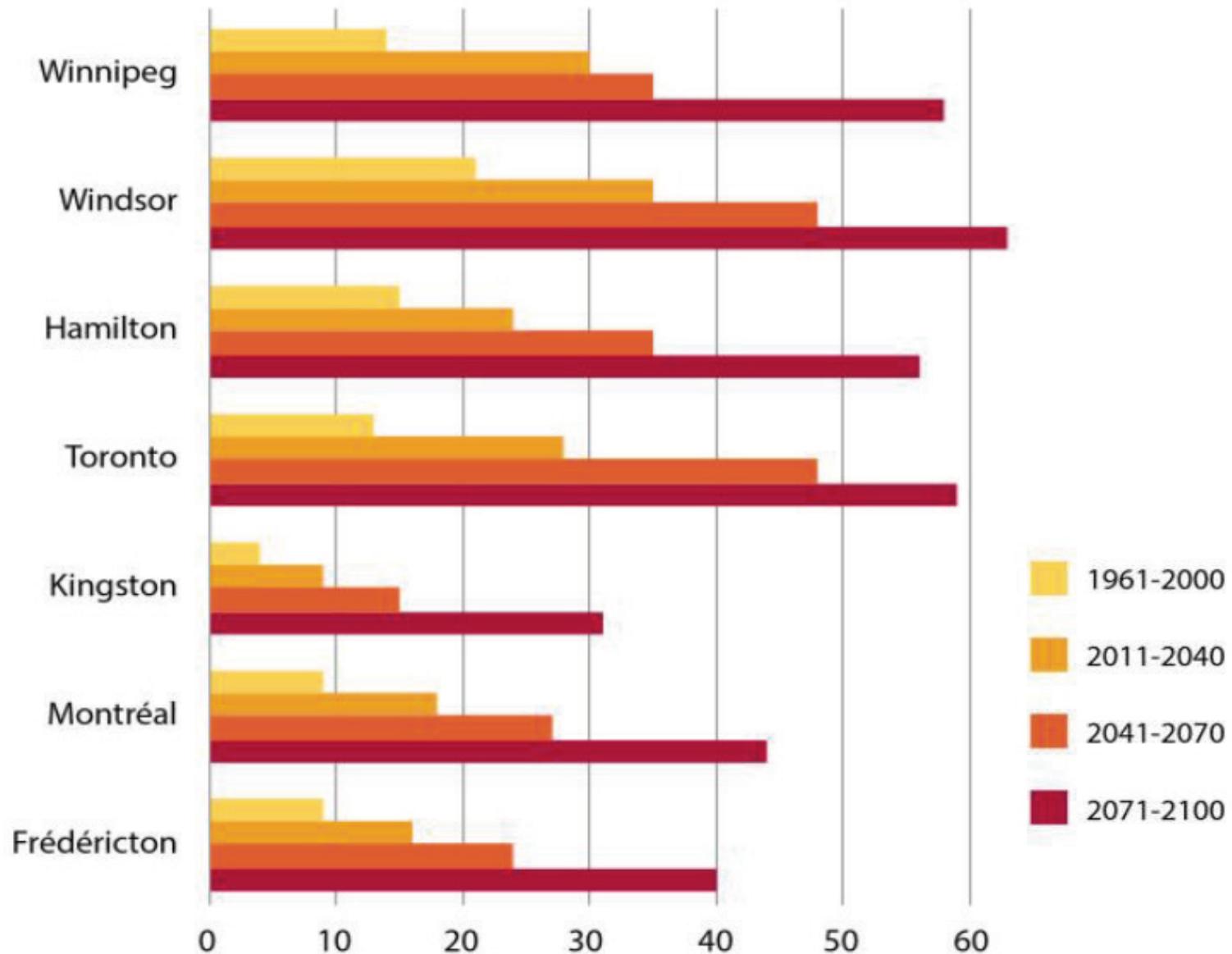
Les impacts varieront selon les régions

- Augmentation des risques en fonction des mesures préventives

1. *Le Canada sera plus chaud*

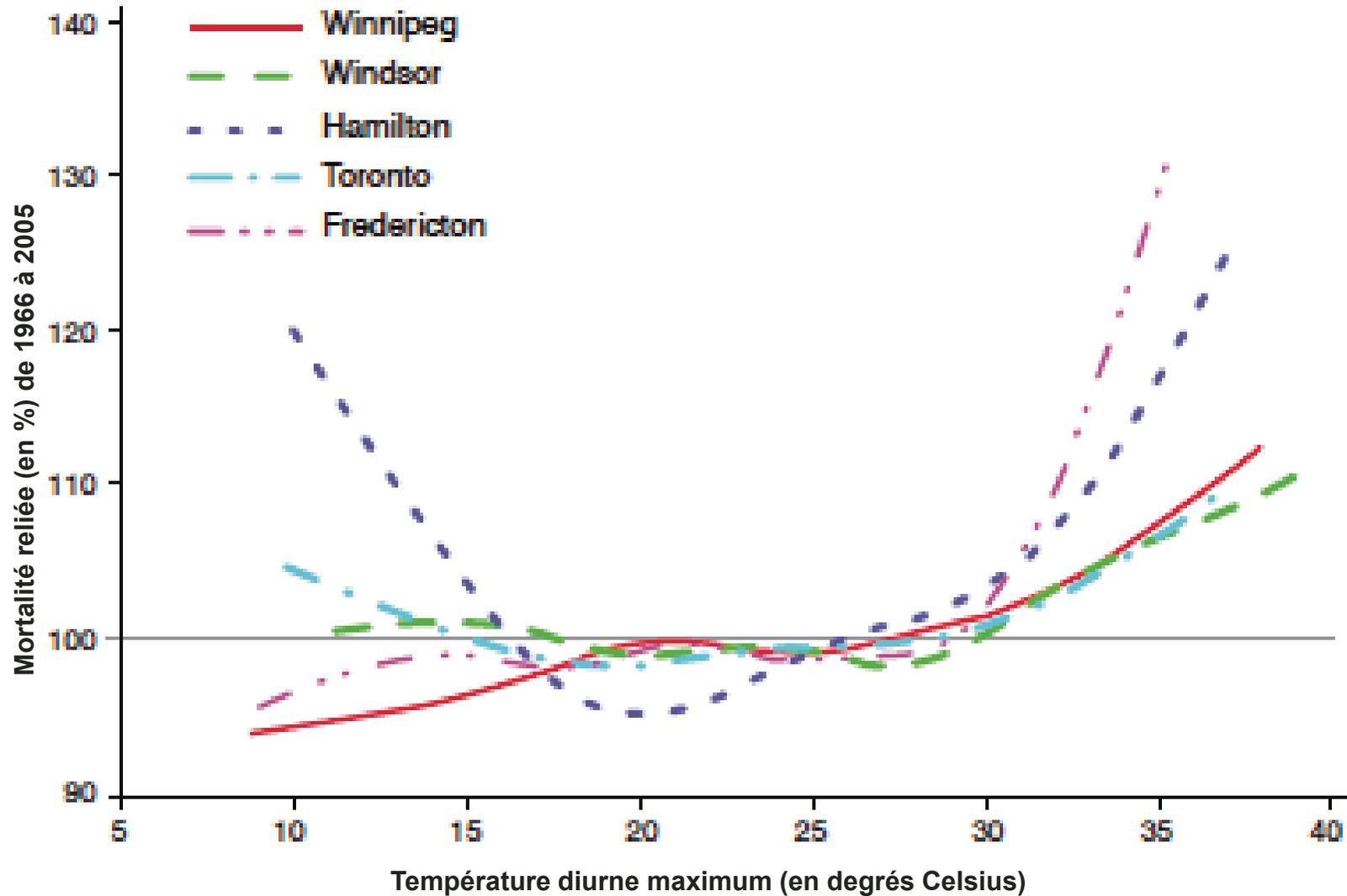


1. Nombre de journées chaudes (>30° C)



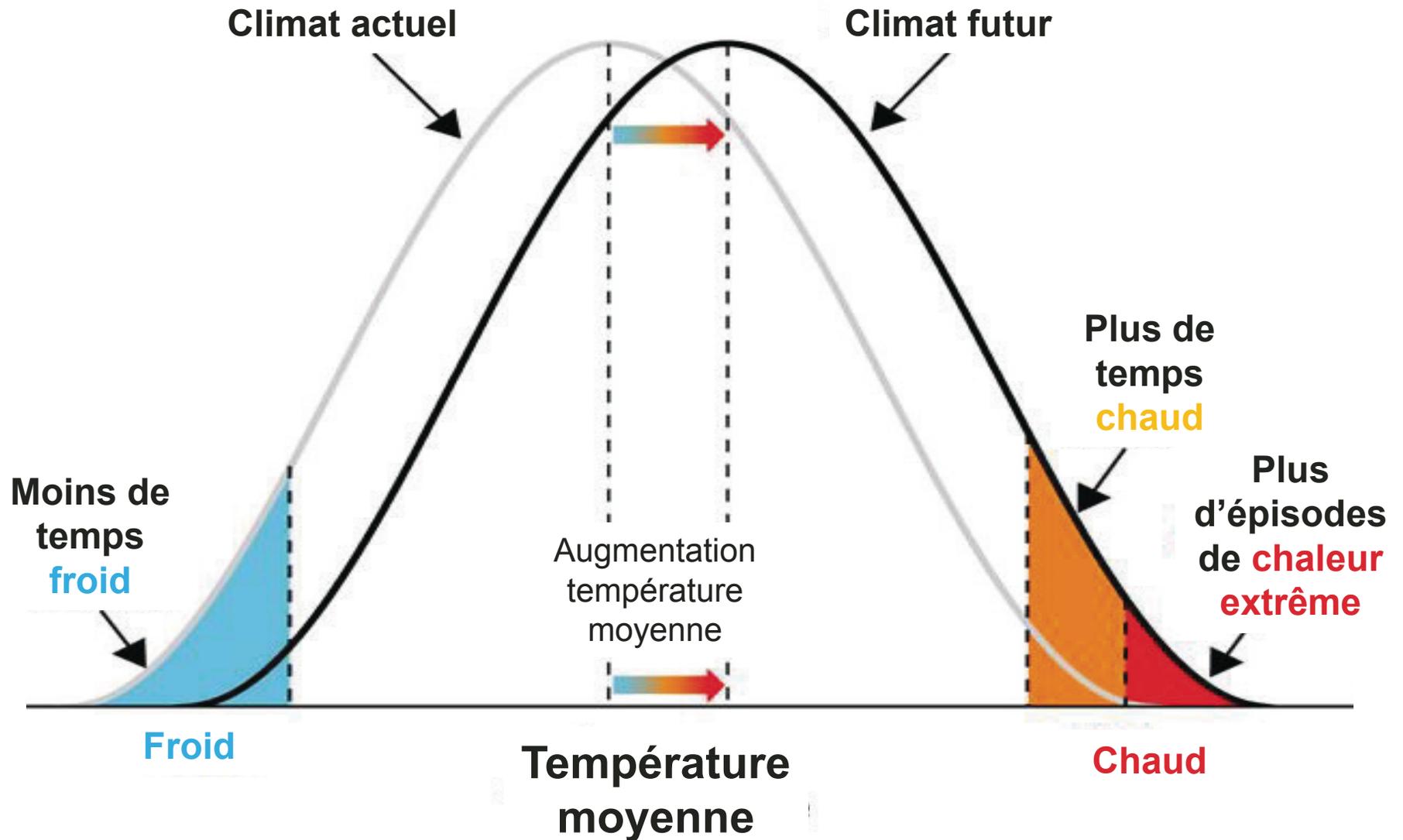
Source: Casati et Yagouti (2013)

1. Risque de mortalité en période de canicule



Source: Casati et Yagouti (2013)

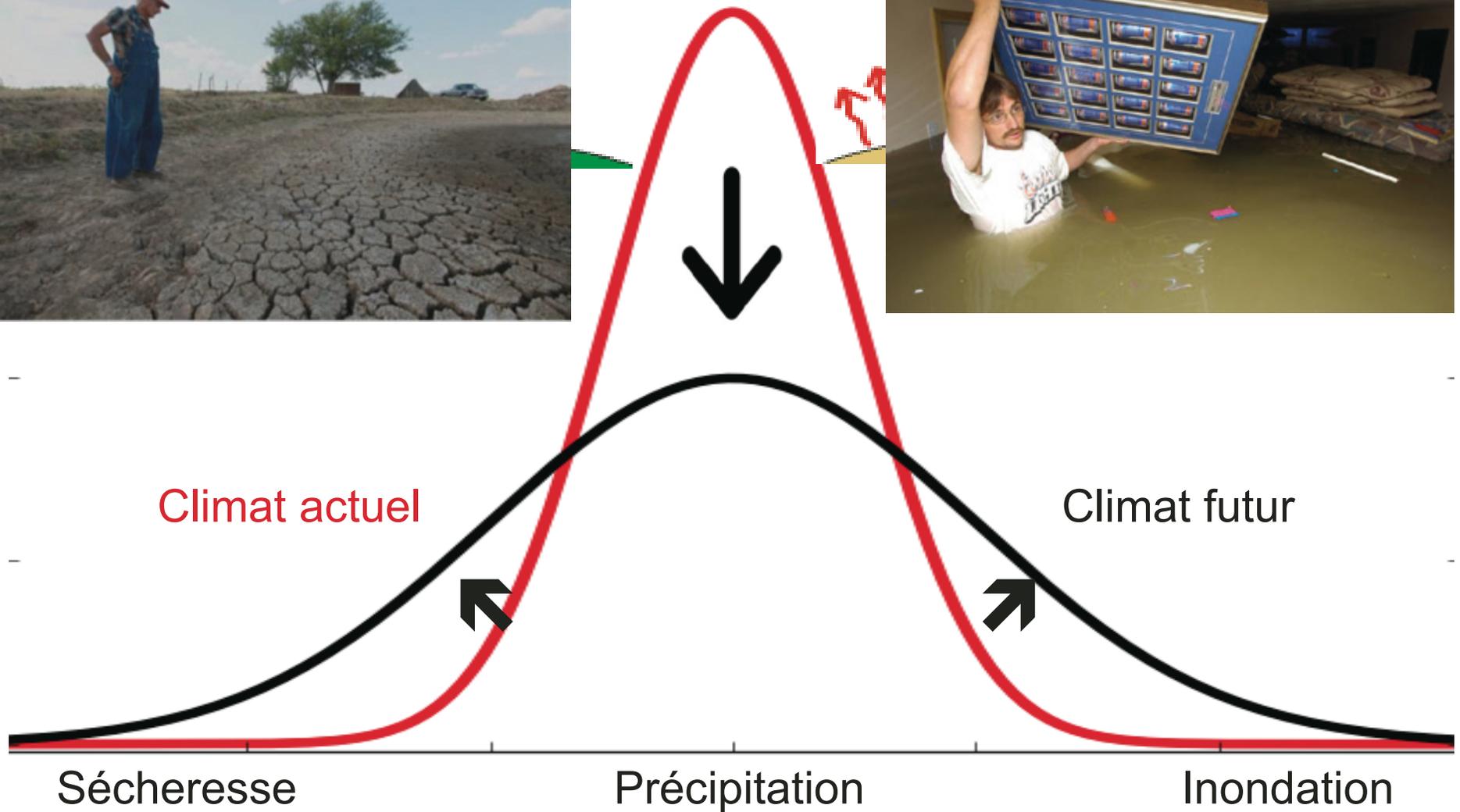
1. Plus de risques d'événements de canicule



2. *Le Canada sera plus pluvieux* (sauf quand/où nécessaire)

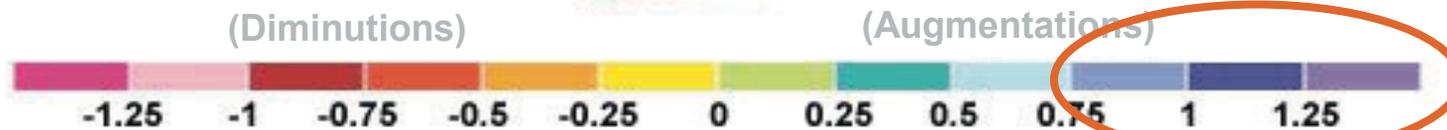
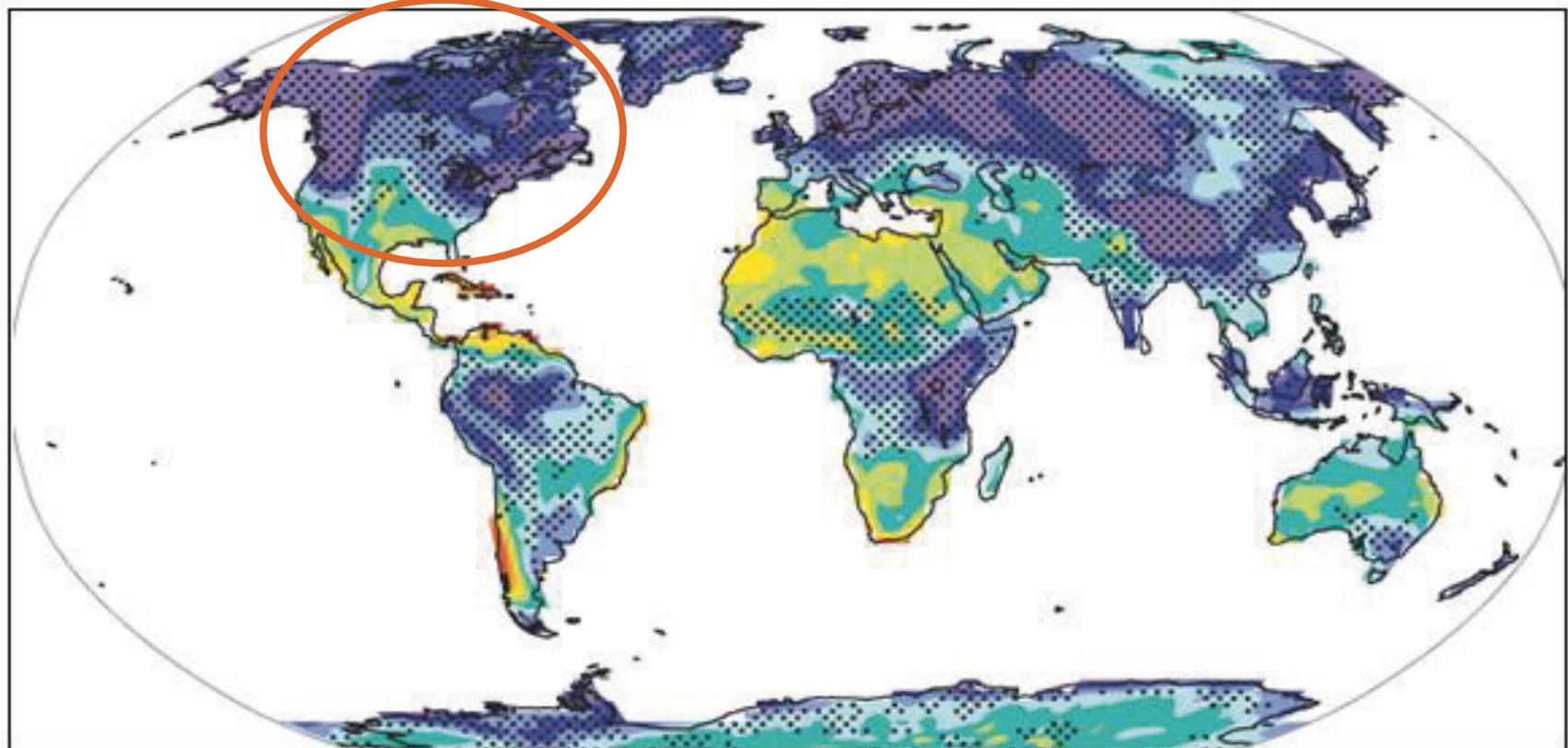


2. Épisodes de pluie intense et sécheresse



2. Plus d'épisodes de pluie intense

Simulations multi-modèles des changements d'intensité de précipitation
2080-2099 moins 1980-1999 (scénario d'émissions moyen)

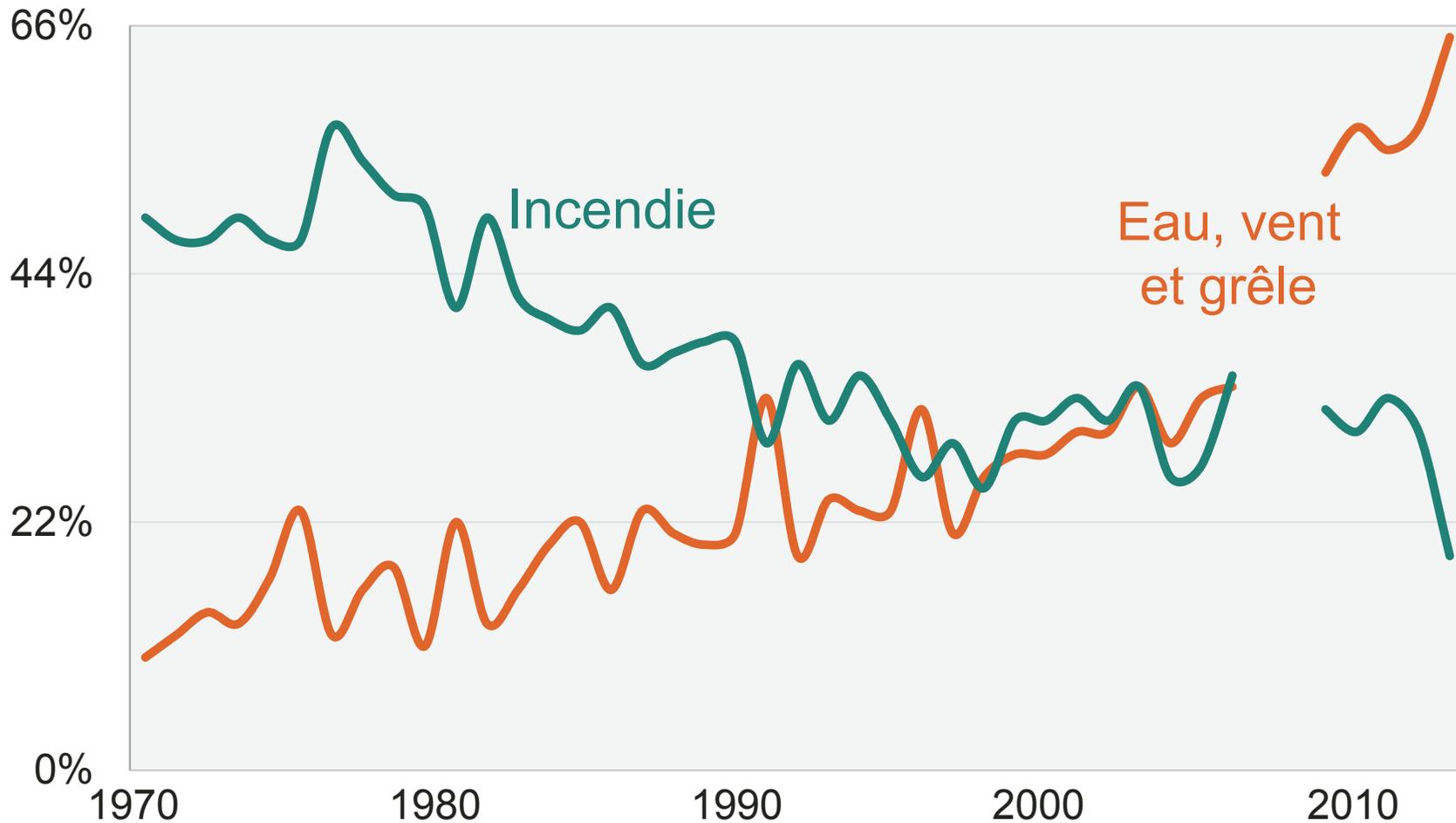


Écart-type

IPCC / The COMET Program

2. Plus de dommages résidentiels liés à l'eau

Share of insurance property claims incurred, Canada



Source: Institute for Catastrophic Loss Reduction

3. Le Canada fera face à davantage de tempêtes



3. Augmentation des tempêtes sévères



Tempêtes hivernales

- Tempête de verglas se déplace vers le nord



Ouragans

- Augmentation des ouragans sévères

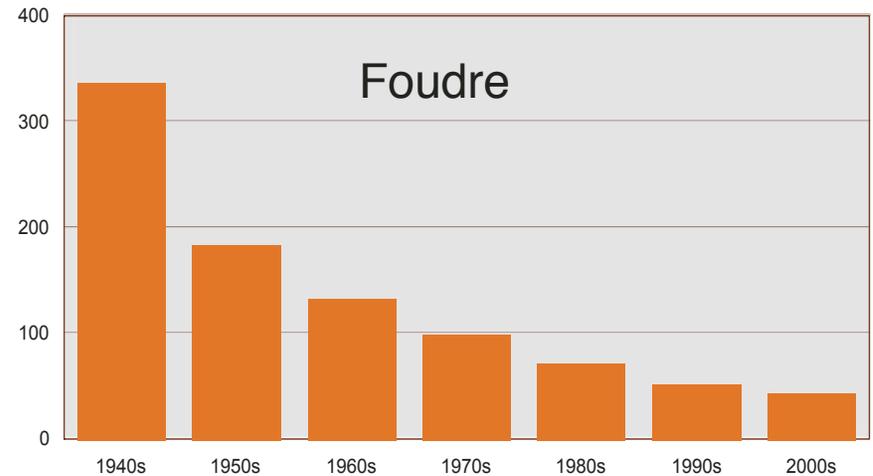
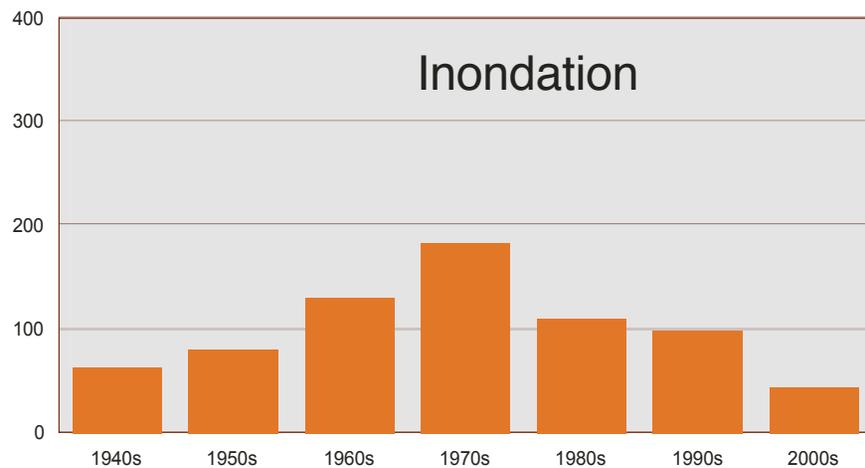
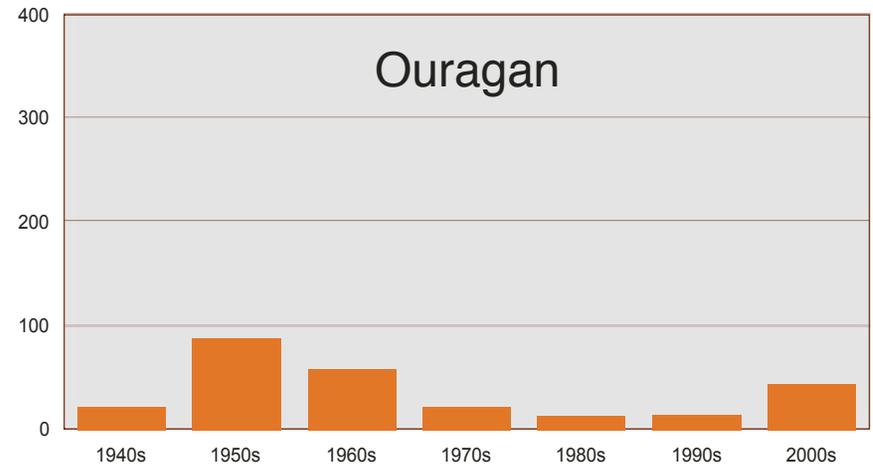
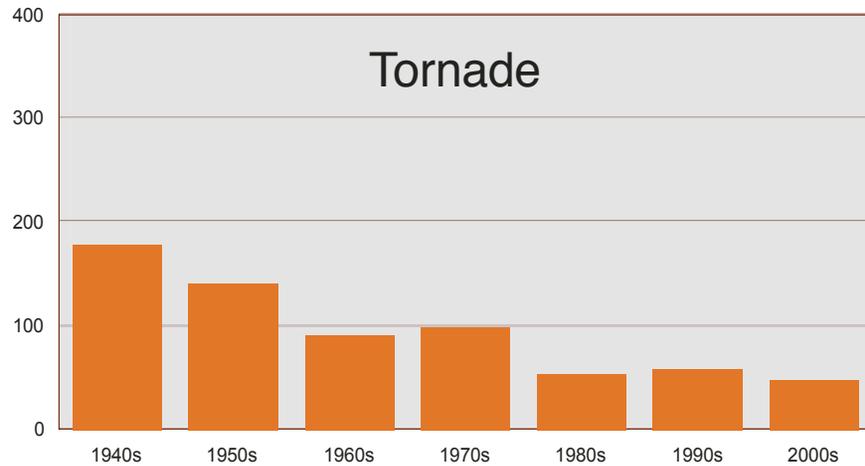


Tornades et grêle

- Augmentation probable

3. Diminution des décès liés aux tempêtes

Nombre de décès accidentel annuel moyen aux États-Unis



Source: Statistiques NOAA risques naturels

3. Plus de perturbations suite à des catastrophes



4. Les impacts varieront selon les régions



4. Impacts régionaux

The image features a map of North America with seven blue boxes, each containing a title and a photograph illustrating a regional impact. The boxes are positioned as follows: 'FEUX DE FORÊT' in the northwest, 'FONTE PERGÉLISOL' in the north-central region, 'TRANSPORT' in the central region, 'SURCÔTES' on the east coast, 'AGRICULTURE' in the south-central region, 'DÉFAILLANCES INFRASTRUCTURES' in the south-central region, and 'CANICULES' in the southeast.

- FEUX DE FORÊT**: A photograph of a forest fire at night with people watching. AP Photo
- FONTE PERGÉLISOL**: A photograph of a building tilted due to ground subsidence. University of Iowa
- TRANSPORT**: A photograph of a large red ship navigating through a field of sea ice. G. Tombs
- SURCÔTES**: Two photographs showing coastal flooding and waves crashing against a house on a cliffside.
- AGRICULTURE**: A photograph of a golden field under a cloudy sky.
- DÉFAILLANCES INFRASTRUCTURES**: A photograph of a road with a large sinkhole. O. Croteau
- CANICULES**: A photograph of people playing in a large fountain. F. Prevel/AP

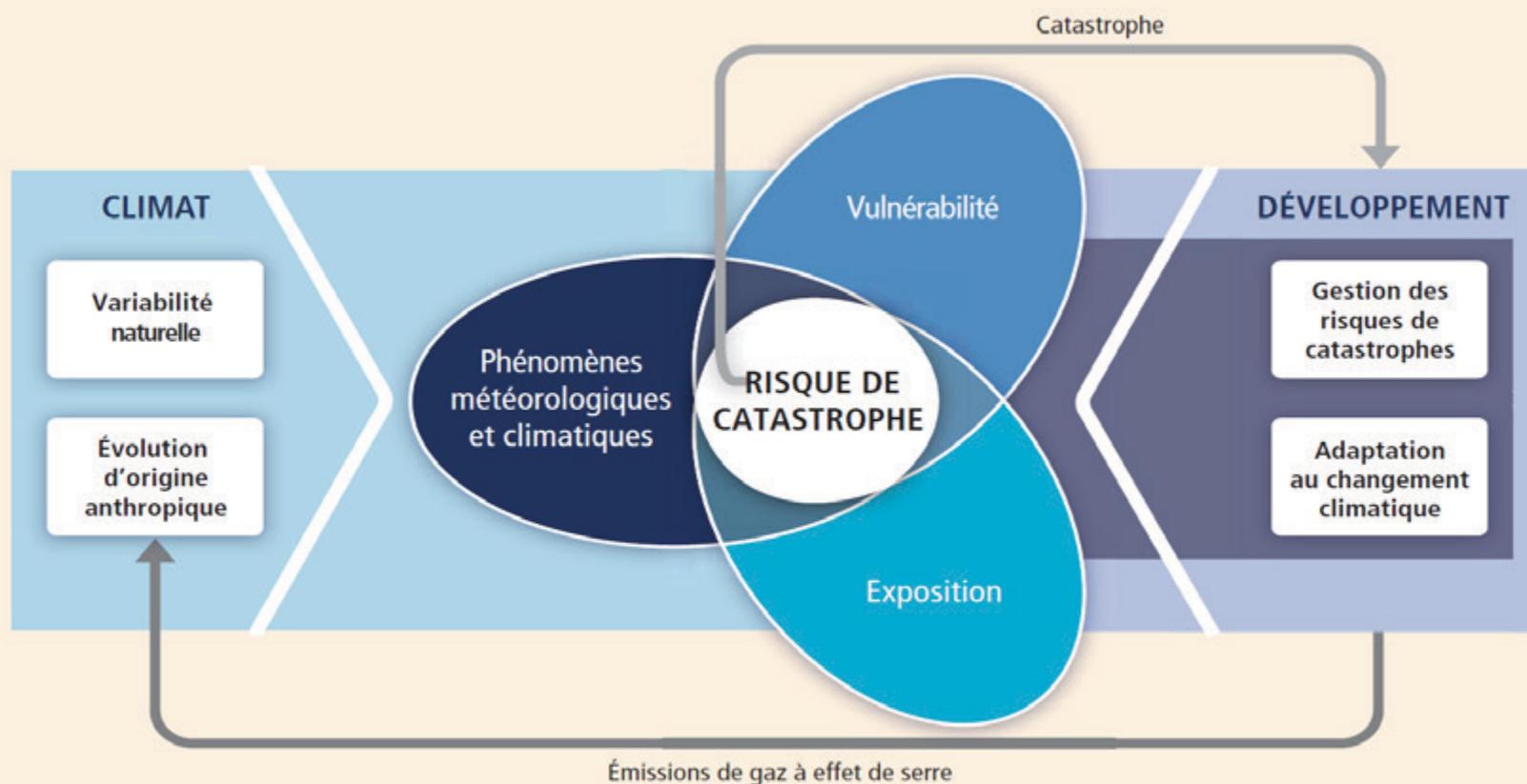
4. Impacts régionaux

The image features a map of Canada with six blue-bordered boxes overlaid, each representing a different regional impact. The boxes are arranged as follows:

- ÉCOSYSTÈMES**: Located in the northern region, featuring a polar bear on a snowy surface.
- FORÊTS**: Located in the western region, showing a dense forest of evergreen trees.
- RESSOURCES AQUATIQUES**: Located in the eastern region, showing a boat on the water.
- DISPONIBILITÉ EN EAU**: Located in the central region, showing a large dam structure.
- QUALITÉ D'EAU**: Located in the central region, showing a body of water with a greenish, polluted appearance.
- DISPONIBILITÉ EN EAU**: Located in the western region, showing a cracked, dried-out earth surface.

Each box includes a small text credit at the bottom right: © Parcs Canada, J-M. Doiron, Hydro-Québec, T. Archer, and Le Soleil.

La gestion des risques peut réduire les impacts



Conseil du GIEC aux gouvernements

UNE APPROCHE COMPLÉMENTAIRE

ENGAGEMENTS INTERNATIONAUX

BESOINS NATIONAUX

DIMINUER
les émissions de gaz
à effets de serre

ÉVITER
3 - 4 X CO₂



S'ADAPTER
aux changements

SE PRÉPARER
2 X CO₂

Gérer les GES

Canada (2012)
Pétrole et gaz = 25%
Transport = 24%
Électricité = 12%
Immeubles = 11%
Agriculture = 10%

Gérer les impacts

Environnement naturel
Environnement bâti
Santé et sécurité des pop
Activités socio économiques

Nous devons nous adapter pour...



... protéger la santé

- Établissement de plans locaux d'intervention
- Investissement dans la réduction des risques
- Plantation d'arbres, piscines, fontaines d'eau



... bâtir la résilience

- Reconstruction des égouts pluviaux et sanitaires
- Normes écologiques et sécuritaires pour les nouveaux développements
- Intégration d'analyses coûts/bénéfices



... réduire les perturbations

- Plan pour une réponse accrue aux catastrophes
- Meilleure reconstruction
- Investissement dans la résilience

- Les changements climatiques- À quoi le Canada peut-il s'attendre?



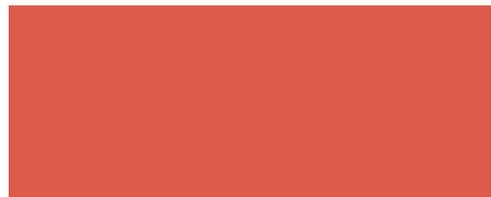
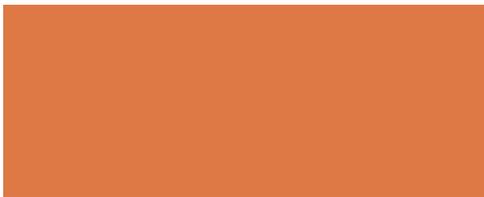
Le Canada sera plus chaud, plus pluvieux et fera face à davantage de tempêtes

Il est possible d'éviter la plupart des impacts irréversibles

L'adaptation peut diminuer ou gérer les impacts résiduels



Annexe 3 : Feuillelet d'information « Principales actions des provinces et des territoires en matière de lutte contre les changements climatiques »

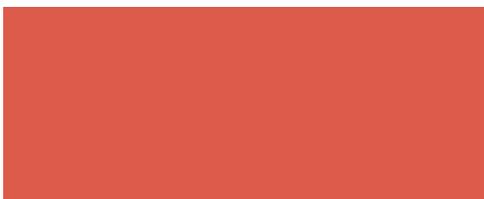


**SOMMET
DE QUÉBEC**
sur les
changements
climatiques

LES PROVINCES ET LES TERRITOIRES DU CANADA, DES ACTEURS CLÉS

DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Au sein de la communauté internationale, la réduction de l'empreinte carbone n'est plus seulement perçue comme une nécessité, mais comme un choix de société porteur de prospérité et permettant de prévenir certains problèmes de santé publique, de justice sociale et de sécurité à long terme. Forts de leurs compétences dans plusieurs domaines de la lutte contre les changements climatiques, les provinces et les territoires font définitivement partie de la solution à ce problème mondial. Plusieurs mesures de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) ou d'adaptation aux changements climatiques sont en vigueur ou en cours d'élaboration. Différents mécanismes permettant d'instaurer un prix carbone sont notamment en œuvre dans quatre provinces.



Yukon

- Plan d'action sur les changements climatiques (2009), incluant des cibles pour réduire les émissions de GES provenant des opérations internes du gouvernement et son Rapport sur les progrès du Plan d'action sur les changements climatiques (2012), qui inclut des cibles sectorielles de réduction des émissions de GES
- Stratégie énergétique (2009) visant à augmenter la production d'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique de 20 % d'ici 2020

Territoires du Nord-Ouest

- Stratégies sur l'énergie solaire et sur la biomasse (2012)
- Stratégie sur les GES (2011) fixant des objectifs et décrivant les actions en efficacité énergétique et en énergies renouvelables

Nunavut

- Finalisation du Plan d'action en adaptation aux changements climatiques du Nunavut
- Des outils de gestion de risques intégrant les connaissances traditionnelles et la science climatique afin de sensibiliser la population aux risques terrestres associés aux changements climatiques

Colombie-Britannique

- Plan d'action sur les changements climatiques (2008) instaurant une taxe fiscalement neutre sur le carbone et visant la carboneutralité du secteur public
- Loi sur la déclaration et le contrôle des GES dans les secteurs industriels et de l'énergie (2014)

Alberta

- Réglementation (2007) pour réduire l'intensité des émissions de GES des grands émetteurs, instaurant un signal de prix sur le carbone et un Fonds d'investissement technologique
- Stratégie sur les changements climatiques (2008)

Saskatchewan

- Go Green Fund (2011) pour appuyer les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique dans les ménages
- Important projet de captage et de séquestration des émissions de la centrale au charbon Boundary Dam (2014)

Manitoba

- Taxe sur le carbone (2012) s'appliquant à la combustion du charbon et du coke de pétrole et bannissement du charbon pour le chauffage à partir de 2014
- Stratégie sur l'énergie propre (2012) et stratégie Tomorrow Now (2014) sur la gestion environnementale du gouvernement



PRINCIPALES ACTIONS DES PROVINCES ET DES TERRITOIRES EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



Terre-Neuve-et-Labrador

- Plans d'action sur les changements climatiques et sur l'efficacité énergétique (2011)
- Green Fund pour appuyer les projets d'efficacité énergétique et d'énergie renouvelable

Québec

- Système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de GES visant tous les grands émetteurs (2013) – marché du carbone Québec-Californie
- Plan d'action sur les changements climatiques et Stratégie gouvernementale d'adaptation aux changements climatiques (2013-2020)

Île-du-Prince-Édouard

- Stratégie sur les changements climatiques (2008) visant l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables
- Plan de développement de l'énergie éolienne

Ontario

Abandon de la production d'électricité à partir de charbon en 2014

- Plan d'action sur les changements climatiques (2007) et consultations en cours visant une nouvelle stratégie sur les changements climatiques

Nouveau-Brunswick

- Plan d'action sur les changements climatiques (2014) et possibilité d'y apporter des améliorations
- Adoption d'une norme de portefeuille d'énergies renouvelables visant 40 % d'électricité propre d'ici 2020

Nouvelle-Écosse

- Plan d'action sur les changements climatiques (2009) et Règlement sur les émissions de gaz à effet de serre imposant une diminution progressive des émissions thermo-électriques d'ici 2030
- Réglementation visant 40 % d'électricité renouvelable d'ici 2020

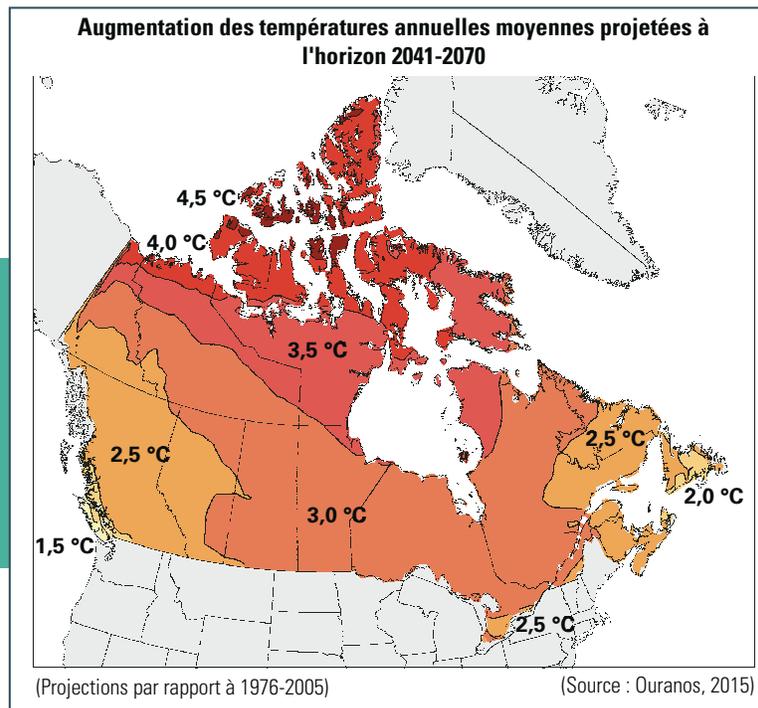
AGIR ENSEMBLE

Une volonté commune d'apporter une contribution positive au défi climatique anime les provinces et les territoires, de l'Atlantique au Pacifique. En cette année 2015 où les gouvernements du monde entier se mobilisent en prévision de la conférence de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) de Paris, qui se tiendra en décembre prochain, les provinces et les territoires ont pris l'initiative de dynamiser le nécessaire dialogue dans ce domaine, tant à l'échelle pancanadienne que panaméricaine.

- Sommet de Québec sur les changements climatiques - Québec (Qc), 14 avril 2015
- Conseil canadien des ministres de l'Environnement (CCME) - Winnipeg (Man.), 22-23 juin 2015
- Sommet des Amériques sur le climat - Toronto (Ont.), 7-9 juillet 2015
- Conseil de la fédération - St-John (T.-N.-L.), 14 au 18 juillet 2015

LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES D'UN OCÉAN À L'AUTRE

Au cours des dernières décennies, la température au Canada a augmenté de 1,5 °C, une hausse deux fois supérieure à celle qui est ressentie à l'échelle planétaire. Cette augmentation de la température s'accroîtra partout au Canada tout au long du XXI^e siècle et sera particulièrement marquée dans le nord du Canada, qui sera l'une des régions du globe les plus touchées par les changements climatiques.



Cette tendance générale aura des conséquences multiples et variées, à l'image des différentes régions du Canada.

Dans le nord du Canada, les changements climatiques ont des conséquences majeures sur les infrastructures, sur les logements et sur les habitudes de vie des populations, notamment à cause de la fonte du pergélisol et de la diminution de la banquise.

Dans l'ouest du Canada, les glaciers ont perdu une part significative de leur masse, une diminution qui atteint 25 % en Alberta. Des hivers moins froids ont favorisé l'infestation du dendroctone du pin ponderosa, qui touchait 18,1 millions d'hectares de forêt en 2012 en Colombie-Britannique.

Dans les Prairies, la fréquence plus élevée des événements météorologiques extrêmes amplifie les risques d'inondation. Les provinces de cette région font également face à des pertes accrues de production agricole en raison d'une hausse du nombre de ravageurs

envahissants et d'une augmentation des maladies des cultures et des sécheresses.

Dans le sud et le centre de l'Ontario, on estime que la mortalité liée à la chaleur pourrait plus que doubler d'ici 2050. Ces prévisions alarmantes concernent également plusieurs grandes villes canadiennes. Le niveau des Grands Lacs pourrait baisser, ce qui aurait une incidence sur la gestion des débits des Grands Lacs et du Saint-Laurent, sur l'apport en eau potable à de nombreuses municipalités et sur le commerce maritime international. Des risques croissants d'inondation menacent également bon nombre de villes riveraines.

Dans les provinces atlantiques et dans l'est du Québec, l'augmentation de la fréquence et de la puissance des tempêtes, couplée à la hausse du niveau de la mer, contribuera à aggraver les problèmes d'érosion et de submersion côtières. Dans cette région, des étés plus secs seront source de stress dans les secteurs de l'agriculture et de la sylviculture.

CONNAÎTRE POUR AGIR EFFICACEMENT

Pour s'adapter aux changements climatiques en cours et futurs, l'acquisition de connaissances et l'échange de bonnes pratiques revêtent une importance stratégique. Plusieurs institutions, principalement soutenues par les gouvernements provinciaux et territoriaux, constituent des lieux essentiels de valorisation de la recherche dans ce domaine : le Pacific Climate Impacts Consortium, le consortium Ouranos, l'Institut de

prévention des sinistres catastrophiques, l'Ontario Climate Consortium, la Northern Climate ExChange du Centre de recherche du Yukon et la Prairie Adaptation Research Collaborative. À celles-ci s'ajoutent la Plateforme d'adaptation mise sur pied par Ressources naturelles Canada, qui contribue au dynamisme de la recherche dans ce domaine, en collaboration avec le secteur privé.

